

INDICATEURS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2012

(En 1000 DT)

Période	2ème trimestre 2012	2ème trimestre 2011	Au 30 Juin 2012	Au 30 Juin 2011	Au 31 Décembre 2011**
1- Produits d'exploitation bancaires	103 207	109 647	195 247	175 280	347 678
• Intérêts	75 346	68 425	141 665	134 058	259 330
• Commissions en produits	13 706	19 286	26 039	19 286	43 778
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	6 721	8 224	13 282	8 224	19 290
• Revenus du portefeuille d'investissement	7 434	13 712	14 261	13 712	25 280
2- Charges d'exploitation bancaires	47 721	87 952	92 556	87 952	176 662
• Intérêts encourus	46 283	86 084	90 094	86 084	172 092
• Commissions encourues	1 438	1 868	2 462	1 868	4 570
• Autres charges	0	0	0	0	0
3-Produit net bancaire	55 486	21 696	102 691	87 328	171 016
4- Autres produits d'exploitation	532	363	994	798	1 793
5- Charges opératoires	16 260	18 788	32 334	30 826	65 542
• Frais de personnel	13 020	15 871	26 115	25 674	52 631
• Charges générales d'exploitation	3 240	2 917	6 219	5 152	12 910
6- Structure du Portefeuille	-	-	623 766	586 123	653 886
• Portefeuille- titres commercial	-	-	220 158	147 788	210 047
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	403 607	438 335	443 839
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	4 693 114	3 992 547	4 285 124
8- Encours des dépôts	-	-	4 272 365	3 632 837	3 712 487
• Dépôts à vue	-	-	1 268 299	1 144 411	1 104 383
• Dépôts d'épargne	-	-	650 307	545 904	620 339
• Dépôts à terme	-	-	2 252 962	1 872 556	1 913 092
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	100 798	69 966	74 672
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	564 346	493 182	581 642
10- Capitaux propres	-	-	428 273 (*)	377 679 (*)	442 260

(*) les capitaux propres au 30/06/2011 et au 30/06/2012 sont publiés hors résultat de la période

(**)Chiffre certifié

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2011 et Juin 2012.

Les crédits à la clientèle ont atteint 4 693.1 millions de dinars, soit une variation de 408,0 millions de dinars et un taux de croissance de 9,52 %.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 4 272,3 millions de dinars soit une évolution de 559,8 millions de dinars ou 15,08%.

Au cours du deuxième trimestre de 2012

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 20,0 millions de dinars ou 11,39% par rapport à la même période en 2011.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 4,6 millions de dinars ou 5,23% par rapport à la même période en 2011.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 102,7 millions de dinars contre 87,3 millions de dinars une année auparavant, soit une augmentation de 15,4 millions de dinars ou 17,59%.

Ouverture d'agences

Au cours du 1^{er} semestre 2012, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 3 nouvelles agences, ce qui a porté le nombre total à 135 agences. Ces agences sont les suivantes :

- Soukra II
- El Mourouj IV
- Ettadhamen